

AÏKIDO VERNON

DOJO DE GAMILLY





Vous allez signer un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'Aïkido.

Comme tous les sports, les différents appareils sont à examiner.

Il sagit d'une activitée sportive sollicitant parfois de façon intensive les systèmes cardiovasculaires, pulmonaires et locomoteurs (rachis et articulations périphériques).

Les vaccinations doivent être à jours, etc.............

Vous devez savoir qu'il sagit d'un art martial:

- Où le pratiquant peut être amené à se déplacer à genoux,
- Où il peut utiliser des armes en bois,
- Où il peut chuter et donc rouler sur le dos.

DATE:/ SIGNATURE ET CACHET:

En principe la grossesse n'est pas une contre-indication (le professeur devra aménager le travail de son élève).

Les lunettes et lentilles souples sont compatibles avec la pratique.

Un ECG et une épreuve d'effort sont conseillés apres 50 ans (mais pas obligatoire).

JE	, Docteur en médecine
СЕ	RTIFIE AVOIR EXAMINÉ ET ATTESTE QUE :
M	
EST EN BON ÉTAT	GÉNÉRAL APPARENT ET APTE À LA PRATIQUE DE L'AÏKIDO